



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

INSCRIPTION FEVRIER 2024 ---Accueil de loisirs sans hébergement 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Adresse mail:

Quotient familial CAF ou MSA :Numéro allocataire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de N-2 - Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué -

Inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Accueils de Loisirs du Centre Social de la Vallée de l'Authre , déclare être au courant des activités proposées par le centre social et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :
Ecole fréquentée : Classe :

- Sur le site de REILHAC
 Sur le site de JUSSAC
 Sur le site de REILHAC et de JUSSAC (pour les enfants qui viennent tout le jour)

	MATIN*	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT**
Mer 7 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 14 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi

*concerne uniquement la commune de Reilhac

**concerne uniquement les communes de Naucelles, Marmanhac et Reilhac

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON
J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

Carte d'adhésion : **2023-2024 (du 1^{er}/09/23 au 31/08/24)**

Enfant : 4,50 € - Hors territoire : 6,50€ / Famille : 12€ - Hors territoire : 14€

Tarifs :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et Signature des parents





Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

INSCRIPTION FEVRIER 2024 ---Accueil de loisirs sans hébergement 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Adresse mail:

Quotient familial CAF ou MSA :Numéro allocataire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de N-2 - Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué -

Inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Accueils de Loisirs du Centre Social de la Vallée de l'Authre , déclare être au courant des activités proposées par le centre social et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :
Ecole fréquentée : Classe :

- Sur le site de REILHAC
- Sur le site de JUSSAC
- Sur le site de REILHAC et de JUSSAC (pour les enfants qui viennent tout le jour)

	MATIN*	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT**
Mer 7 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 14 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi

*concerne uniquement la commune de Reilhac

**concerne uniquement les communes de Naucelles, Marmanhac et Reilhac

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON
J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

Carte d'adhésion : **2023-2024 (du 1^{er}/09/23 au 31/08/24)**

Enfant : 4,50 € - Hors territoire : 6,50€ / Famille : 12€ - Hors territoire : 14€

Tarifs :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et Signature des parents





RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

INSCRIPTION FEVRIER 2024 ---Accueil de loisirs sans hébergement 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Adresse mail:

Quotient familial CAF ou MSA :Numéro allocataire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de N-2 - Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué -

Inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Accueils de Loisirs du Centre Social de la Vallée de l'Authre , déclare être au courant des activités proposées par le centre social et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :
Ecole fréquentée : Classe :

- Sur le site de REILHAC
 Sur le site de JUSSAC
 Sur le site de REILHAC et de JUSSAC (pour les enfants qui viennent tout le jour)

	MATIN*	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT**
Mer 7 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 14 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi

*concerne uniquement la commune de Reilhac

**concerne uniquement les communes de Naucelles, Marmanhac et Reilhac

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON
J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

Carte d'adhésion : **2023-2024 (du 1^{er}/09/23 au 31/08/24)**

Enfant : 4,50 € - Hors territoire : 6,50€ / Famille : 12€ - Hors territoire : 14€

Tarifs :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et Signature des parents





Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

INSCRIPTION FEVRIER 2024 ---Accueil de loisirs sans hébergement 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Adresse mail:

Quotient familial CAF ou MSA :Numéro allocataire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de N-2 - Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué -

Inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Accueils de Loisirs du Centre Social de la Vallée de l'Authre , déclare être au courant des activités proposées par le centre social et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :
Ecole fréquentée : Classe :

- Sur le site de REILHAC
- Sur le site de JUSSAC
- Sur le site de REILHAC et de JUSSAC (pour les enfants qui viennent tout le jour)

	MATIN*	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT**
Mer 7 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 14 février	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi

*concerne uniquement la commune de Reilhac
**concerne uniquement les communes de Naucelles, Marmanhac et Reilhac

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON
J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

Carte d'adhésion : **2023-2024 (du 1^{er}/09/23 au 31/08/24)**
Enfant : 4,50 € - Hors territoire : 6,50€ / Famille : 12€ - Hors territoire : 14€

Tarifs :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et Signature des parents

